



**Montées/Descentes Championnats Jeunes saison 2025 – 2026**  
**U14 R2 – U15 R2 – U16 R2 – U17 R2**  
**U18, U15 D1, D2 et D3 – U16 D1 – U14 D1**

**Les équipes reléguées des championnats U14/U15/U16 et U17 R2 sont mises à la disposition du District (Règlement LGEF)**

Les équipes U14 R2 sont reléguées en U15 D1.

Les équipes U15 R2 sont reléguées en U16 D1.

Les équipes U16 R2 sont reléguées en U18 D2.

Les équipes U17 R2 sont reléguées en U18 D1.

A propos des équipes évoluant en U18 R2 : la Commission Sportive se réserve le droit d'intégrer ces équipes en U18 D1 ou en U18 D2, en fonction du nombre de demandes.

**Pour toutes les catégories ci-dessous le nombre de descentes peut être augmenté en fonction des relégations des divisions supérieures.**

**A. Catégorie U18**

**Catégorie U18 District 1**

**1. Typologie des groupes**

- Trois groupes sont constitués et répartis géographiquement sur l'ensemble du District.
- Chaque groupe sera règlementairement composé de 11 équipes.
- Ce championnat se déroulera sur toute la saison.

**2. Montées-descentes : 2025/2026**

- Les champions de groupe accèdent au niveau U18 R2.
- Les équipes classées 9<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> seront reléguées en U18 District 2.
- En cas de place vacante constatée, il sera procédé au repêchage dans l'ordre du classement des meilleurs 9<sup>ème</sup>, puis montées supplémentaires dans l'ordre du classement des meilleurs 2<sup>èmes</sup> de U18 D2 puis des meilleurs 3<sup>èmes</sup>.

**Les équipes accédants en U18 R2 (LGEF) ne peuvent pas demander le maintien d'une équipe dans la catégorie.**

**Catégorie U18 District 2**

**1. Typologie des groupes**

- Trois groupes sont constitués et répartis géographiquement sur l'ensemble du District.
- Chaque groupe sera règlementairement composé de 11 ou 12 équipes.
- Ce championnat se déroulera sur toute la saison.

**2. Montées-descentes : 2025/2026**

- Les champions de chaque groupe accèdent en U18 District 1.
- Les équipes classées 10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> seront reléguées en U18 District 3.
- En cas de place vacante constatée, il sera procédé au repêchage dans l'ordre du classement des meilleurs 10<sup>ème</sup>, puis montées supplémentaires dans l'ordre du classement des meilleurs 4<sup>èmes</sup> de U18 D3 puis des meilleurs 5<sup>èmes</sup>.

En cas de place disponible, la CSJD compensera jusqu'à concurrence de 10 équipes par groupe et ce jusqu'à la publication des groupes.

### Catégorie U18 District 3

**Ce championnat se déroulera selon le principe des championnats de progression.**

#### **1. Typologie des championnats et des groupes – Organisation de la Compétition :**

##### **Phase 1 - Automne**

- Mise en place d'un championnat de progression avec des groupes règlementairement composés de 9, 10, 11 et 12 équipes.
- Le nombre de groupes de la « Phase 1 – Automne » sera défini en fonction du nombre d'équipes engagées.
- Les groupes sont répartis géographiquement sur l'ensemble du District.
- Le championnat « Phase 1 – Automne » se déroule sur le principe de rencontres uniques ; pas de cycle « Aller-retour ».
- Le nombre de rencontres prévues à domicile et à l'extérieur sera quasiment équivalent (*ex : une équipe qui aurait 9 matchs à jouer aura 5 matchs à domicile et 4 matchs à l'extérieur ou l'inverse*)

##### **Répartition à l'issue de la Phase 1 – Automne :**

- 7 groupes de 9, 10, 11 et 12 équipes sont constitués.
- Les équipes classées de la 1<sup>ère</sup> à la 4<sup>ème</sup> place et les 2 meilleurs 5<sup>èmes</sup> seront dirigées vers la « Phase 2 ; District 3 – Accession ».
- Toutes les autres équipes joueront en « Phase 2 ; District 3 – Printemps »

**Les rencontres non jouées au 17/12 seront homologuées sur le score de 0-0, chaque équipe obtenant un point.**

##### **Phase 2 - Printemps**

###### **District 3 – Accession :**

- Création de 3 groupes en « Phase 2 District 3 – Accession » règlementairement composé de 10 équipes.
- Le championnat « Phase 2 ; District 3 – Accession » se déroule sur le principe de rencontres uniques ; Pas de cycle « aller-retour ».
- Le nombre de rencontres prévues à domicile et à l'extérieur sera quasiment équivalent (*ex : Une équipe qui aurait 9 matchs à jouer aura 5 matchs à domicile et 4 matchs à l'extérieur ou l'inverse*).
- Deux équipes maximums par club ou entente peuvent être dirigées vers le championnat « Phase 2 ; District 3 - Accession », elles ne pourront évoluer dans le même groupe, une seule pourra monter en District 2.

###### **District 3 – Printemps :**

- En « Phase 2 ; District 3 – Printemps » Les groupes sont règlementairement composés de 10 à 12 équipes.
- Le nombre de groupes de la « Phase 2 ; District 3 Printemps » se déroule sur le principe de rencontres unique ; pas de cycle « aller-retour ».

- La CSJD se réserve le droit d'adapter la formule de compétition D3 Printemps en fonction des contraintes géographiques.
- Les groupes seront répartis géographiquement sur l'ensemble du District
- Les clubs auront la possibilité d'engager une nouvelle équipe uniquement en « Phase 2 ; District 3 – Printemps ».

## **2. Montées-descentes :**

### **A l'issue de la saison 2025-2026**

- Les équipes classées aux deux premières places des groupes « Phase 2 ; District 3 – Accession » accèdent en District 2.

### **B. Catégorie U16**

#### **Catégorie U16 District 1**

##### **AUTOMNE**

#### **1. Typologie des groupes**

- Les groupes seront constitués et répartis géographiquement sur l'ensemble du District en fonction des inscriptions qui sont libres
- Pour la saison 2025-2026, 7 groupes de 9 et 10 équipes sont constitués

##### **PRINTEMPS**

#### **U16 D1 Titre**

- 3 groupes de 8 équipes sont constitués : les équipes classées 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de chaque groupe et les 3 meilleurs 4<sup>èmes</sup> de la « U16 D1 – Phase Automne ».
- Le championnat se déroule sur une phase comprenant des rencontres aller-retour.

#### **U16 D1 Printemps**

- X groupes de X équipes : les équipes restantes de la U16 D1 de l'automne

#### **2. Montées-descentes**

- Les champions de groupe du championnat « U16 D1 Titre » accèdent au niveau U17 R2.

### **C. Catégorie U15**

#### **Catégorie U15 District 1**

#### **1. Typologie des groupes**

- Deux groupes seront constitués et répartis géographiquement sur l'ensemble du District.
- Chaque groupe sera règlementairement composé de 12 équipes
- Ce championnat se déroulera sur toute la saison.

#### **2. Montées-descentes : 2025/2026**

- Les champions de groupe et le meilleur 2<sup>ème</sup> accèdent au niveau U16 R2.
- Les équipes classées 10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> seront relégués en U15 District 2.

- En cas de place vacante constatée, il sera procédé au repêchage dans l'ordre du classement des meilleurs 10<sup>ème</sup>, puis montées supplémentaires dans l'ordre du classement des meilleurs 2<sup>ème</sup> de U15 D2.

**Les équipes accédants en U16 R2 (LGEF) peuvent faire une demande de dérogation pour maintenir une équipe dans le championnat U15 D1.**

### **Catégorie U15 District 2**

#### **1. Typologie des groupes**

- Quatre groupes seront constitués et répartis géographiquement sur l'ensemble du District.
- Chaque groupe sera règlementairement composé de 11 ou 12 équipes.
- Ce championnat se déroulera sur toute la saison.

#### **2. Montées-descentes : 2025/2026**

- Les champions de groupe accèdent en U15 District 1.
- Les équipes classées 10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> seront relégués en U15 District 3.
- En cas de place vacante constatée, il sera procédé au repêchage dans l'ordre du classement des meilleurs 10<sup>ème</sup>, puis montées supplémentaires dans l'ordre du classement des meilleurs 3<sup>ème</sup> de U15 D3.

En cas de place disponible, la CSJD compensera jusqu'à concurrence de 10 équipes par groupe et ce jusqu'à la publication des groupes.

### **Catégorie U15 District 3**

**Ce championnat se déroulera selon le principe des championnats de progression.**

#### **1. Typologie des championnats et des groupes – Organisation de la Compétition :**

##### **Phase 1 - Automne**

- Mise en place d'un championnat de progression avec des groupes règlementairement composés de 9 ou 10 équipes.
- Le nombre de groupes de la « Phase 1 – Automne » sera défini en fonction du nombre d'équipes engagées.
- Les groupes sont répartis géographiquement sur l'ensemble du District.
- Le championnat « Phase 1 – Automne » se déroule sur le principe de rencontres uniques ; pas de cycle « Aller-retour ».
- Le nombre de rencontres prévues à domicile et à l'extérieur sera quasiment équivalent (*ex : une équipe qui aurait 9 matchs à jouer aura 5 matchs à domicile et 4 matchs à l'extérieur ou l'inverse*)

##### **Répartition à l'issue de la Phase 1 – Automne :**

- Selon le nombre de groupes, les 48 meilleures équipes seront dirigées vers la « Phase 2 ; District 3 – Accession ». *Ex : si 12 groupes sont constitués à l'automne, les 4 premiers de chaque groupe seront dirigés vers la « Phase 2 ; District 3 – Accession »*
- Toutes les autres équipes joueront en « Phase 2 ; District 3 – Printemps »

Les rencontres non jouées au 17/12 seront homologuées sur le score de 0-0, chaque équipe obtenant un point.

## **Phase 2 - Printemps**

### **District 3 – Accession :**

- Création de 4 groupes en « Phase 2 District 3 – Accession » règlementairement composés de 12 équipes.
- Le championnat « Phase 2 ; District 3 – Accession » se déroule sur le principe de rencontres uniques ; Pas de cycle « aller-retour ».
- Le nombre de rencontres prévues à domicile et à l'extérieur sera quasiment équivalent (*ex : Une équipe qui aurait 11 matchs à jouer aura 6 matchs à domicile et 5 matchs à l'extérieur ou l'inverse*).
- Deux équipes maximums par club ou entente peuvent être dirigées vers le championnat « Phase 2 ; District 3 - Accession », elles ne pourront évoluer dans le même groupe, une seule pourra monter en District 2.

### **District 3 – Printemps :**

- En « Phase 2 ; District 3 – Printemps » Les groupes sont règlementairement composés de 10 à 12 équipes.
- Le nombre de groupes de la « Phase 2 ; District 3 Printemps » se déroule sur le principe de rencontres unique ; pas de cycle « aller-retour ».
- La CSJD se réserve le droit d'adapter la formule de compétition D3 Printemps en fonction des contraintes géographiques.
- Les groupes seront répartis géographiquement sur l'ensemble du District
- Les clubs auront la possibilité d'engager une nouvelle équipe uniquement en « Phase 2 ; District 3 – Printemps ».

## **2. Montées-descentes :**

### **A l'issue de la saison 2025-2026**

- Les équipes classées aux deux premières places « Phase 2 ; District 3 – Accession » accèdent en U15 District 2.

## **D. Catégorie U14**

### **Catégorie U14 District 1**

#### **1. Typologie des groupes**

- Les groupes seront constitués et répartis géographiquement sur l'ensemble du District en fonction des inscriptions qui sont libres.
- Saison 2025-2026 : 3 groupes de 13 ou 14 équipes
- Ce championnat se déroulera sur toute la saison.

#### **2. Montées-descentes : 2025/2026**

- Les champions de groupe accèdent en U15 R2